Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20261103-D_01_10_2026-DE

DÉLIBÉRATİON n°1 du CONSEİL MUNİCİPAL du 22 octobre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 10
Représentés : 4
Votants : 14
Date de la convocation : 15 octobre 2026 | **Date d'affichage** : 15 octobre 2026
Date de l'affichage du PV : 3 novembre 2026

Le jeudi vingt-deux octobre deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DROUGES, régulièrement convoqué le 15 octobre 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DROUGES.

****

Présents : Patricia MARSOLLİER, Hervé OLİVRY, Marjorie SCHUER-POİRİER, Michel VIEL, Jean-Claude PİPARD, Christophe NOUVEL, Patrick VAN DEN EYNDE, Laurent NOËL, Stéphanie RENAUX et Anaïs LE BONZEC.

Absents excusés : Camille GITEAU, Céline HEİNRY pouvoir à Patricia MARSOLLIER, Sylvie BIGOT pouvoir à Hervé OLIVRY, Stéphanie MAIGNAN pouvoir à Stéphanie RENAUX et Anthony CADO pouvoir à Michel VIEL.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick VAN DEN EYNDE

****

Madame Le Maire préside la séance.

01-10/2026 – FINANCES – Devis relatif à l'achat et l'installation des jeux Salle de la Fontaine

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors des travaux de reconfiguration et sécurisation des abords de la Salle de la Fontaine et Place Amand Pipard, il a été décidé d'installer un seul jeu, l'araignée.

Madame Marjorie SCHUER-POIRIER, en charge de la jeunesse, présente ses démarches auprès des différentes entreprises.

Afin de compléter l'espace jeux, de nouveaux devis ont été sollicités auprès de plusieurs fournisseurs. Leurs offres sont les suivantes :

- Entreprise CHALLENGER d'un montant de ***5 103,37 € HT*** sans la pose ;

- Entreprise COMAT&VALCO d'un montant de ***5 117,00 € HT*** pose en plus de ***2 480,00 € HT soit : 7 597,00 € HT ;***

- Entreprise QUALI Cité d'un montant de total de ***9 108,13 € HT*** pose comprise.

La troisième entreprise a effectué les travaux sur l'aire de jeux du Lotissement de l'Etang, la fabrication de ces jeux est française et elle est située à proximité de notre commune. Cette offre retient particulièrement l'attention de l'ensemble de l'équipe.

Une subvention peut être de demandée dans le cadre des fonds de concours de Vitré Agglomération.
Le financement pourrait être le suivant :

Envoyé en préfecture le 03/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 035-213501026-20261103-D_01_10_2026-DE

FINANCEMENT :

COMMUNE (50 %) :	4 554,07 € HT
FONDS DE CONCOURS (50 %)	4 554,07 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De valider le devis de l'entreprise QUALI Cité pour un montant total de 9 108,13 € HT ;
- D'autoriser Mme le Maire à signer le devis et à solliciter toutes les subventions susceptibles d'être versées au titre de cette opération.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme
Le Maire

